MAIRIE
60740 SAINT-MAXIMIN
28 NOV. 2025
COURRIER ARRIVÉE

Original : Maire
Copie : MP CP

DIRECTION GENERALE ADJOINTE AMENAGEMENT DURABLE ENVIRONNEMENT ET MOBILITE
Direction de L'exploitation des Réseaux
Service organisation méthode et contrôle
Unité Territoriale Départementale de Pont Sainte Maxence

MADAME CHAHINAISE AZOUZA
MAIRE DE SAINT MAXIMIN
15 RUE JEAN JAURES
60740 SAINT MAXIMIN

Affaire suivie par : Emmanuel Evrard
Mél : emmanuel.evrard@oise.fr
Tel : 03.44.10.76.65

Beauvais, le 21 NOV. 2025

Objet : Transmission de la délibération du conseil municipal arrêtant le projet de Règlement Local de Publicité (RLP)

Madame le Maire,

Par courrier en date du 30 septembre 2025, vous avez sollicité l'avis du département de l'Oise concernant votre projet de Règlement Local de Publicité sur l'ensemble du territoire de votre commune.

Après l'analyse de votre dossier, j'ai le plaisir de vous informer qu'il n'appelle de ma part aucune observation particulière. J'émets donc un avis favorable.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour la Présidente du Conseil départemental
Et par délégation,
Le directeur général adjoint
Chargé de l'aménagement durable, environnement et mobilité

Lyonel BOSSIER